



HAL
open science

Darfour : l'aide d'urgence, pis-aller ou obstacle au développement ?

Marc Lavergne

► **To cite this version:**

Marc Lavergne. Darfour : l'aide d'urgence, pis-aller ou obstacle au développement ?. lgdj. Droit et pratique de l'action humanitaire, lgdj, 2019, Droit et pratique de l'action humanitaire, 978 - 2 - 275 - 05306 - 6. <halshs-01894137>

HAL Id: halshs-01894137

<https://shs.hal.science/halshs-01894137v1>

Submitted on 12 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Darfour : l'aide d'urgence, pis-aller ou obstacle au développement ?

Marc Lavergne

Directeur de recherche au CNRS, laboratoire CITERES, Université de Tours

Mots-clés : Sahel ; Soudan ; Darfour ; Jebel Marra ; camps de déplacés ; aide humanitaire ; contre-insurrection ; nomades ; sécheresse ; famine ; rébellion ; MINUAD ; migrations

Historique

La crise du Darfour a éclaté en février 2003, avec l'attaque par un groupe rebelle, le Sudan Liberation Movement, de l'aéroport militaire d'El Facher, la capitale historique de cette lointaine province de l'ouest du Soudan. Cette attaque était la première réponse d'ampleur à la situation de violence qui prévalait depuis plusieurs années dans cette région ignorée du pouvoir central : faute d'efforts de développement économique et social depuis le rattachement du Darfour au Soudan anglo-égyptien en 1916, la population avait dû se résoudre à une migration saisonnière de masse vers les champs de coton du Soudan "utile", entre Nil Bleu et Nil Blanc, et dans les grandes plaines céréalières de l'Est.

Mais la croissance démographique avait rendu cette solution insuffisante pour parer aux effets des accidents climatiques, comme les sécheresses de 1973-74 et de 1984-85 qui avaient frappé le Sahel. Les conflits autour des pâturages et des points d'eau, entre cultivateurs sédentaires et éleveurs transhumants, s'étaient exacerbés. Le gouvernement de Khartoum, dominé par une bourgeoisie arabisée et islamisée issue de la vallée du Nil, avait alors pris fait et cause pour les tribus nomades chamelières arabophones des marges du Sahara ; celles-ci ont ainsi été encouragées à piller et dévaster les villages des agro-pasteurs, car ceux-ci étaient accusés de soutenir une rébellion lancée en mai 1983 par le "Sudan Peoples' Liberation Movement"(SPLM), particulièrement active au Sud. Celle-ci se voulait nationale, ne revendiquant ni autonomie ni indépendance, mais un partage plus équitable des ressources nationales, et en particulier du pétrole dont l'exportation venait de démarrer, et des responsabilités du pouvoir.

L'armée soudanaise, qui s'était emparée du pouvoir lors d'un coup d'Etat d'inspiration islamiste le 30 juin 1989, n'était pas en mesure de contenir la rébellion déclenchée au Darfour en novembre 2002. En effet, elle était épuisée par 20 ans de guerre meurtrière au Sud principalement contre les rebelles du SPLM et le gouvernement de Khartoum avait dû, au lendemain du 11 septembre 2001, engager sous la pression américaine, des négociations de paix, qui lui faisaient craindre un "effet domino" au Darfour et finalement à une dislocation du Soudan, plus grand pays d'Afrique.

Il fit donc appel à des milices tribales, les fameux *janjawid-s*, recrutés principalement dans les tribus "arabes" chamelières, pour mener une politique de la terre brûlée à l'encontre des paysans "africains", issus principalement des peuples Four, Massalit et Zaghawa, avec l'appui aérien de bombardiers et d'hélicoptères de combat.

Il fallut près d'un an pour que l'ONU s'émût de ces massacres d'une ampleur inédite. On évoqua un chiffre de 300 000 victimes, et un débat s'engagea autour de la qualification de génocide. Sous la pression, le gouvernement soudanais dut ouvrir ses portes à un flot d'aide humanitaire jamais vu, mis en scène par une armée de journalistes et un défilé de responsables politiques venus du monde entier, (dé)couvrant ce conflit "oublié".

Cette aide massive (plus d'un milliard de dollars durant la première année) a été répartie sur une vingtaine de camps installés à proximité des grandes villes ou des axes de communication les plus facilement accessibles. Les survivants des massacres fuyant les villages incendiés y furent regroupés sous le contrôle des grandes agences dites "humanitaires" de l'ONU (PAM, UNICEF, UNHCR...), et des autorités gouvernementales (Humanitarian Aid Commission, une branche de la

Sécurité d'Etat) et encerclés par les *janjawid*-s, opérant comme des bandes criminelles à la solde du gouvernement.

Le nombre de personnes déplacées a rapidement atteint 2 millions auxquels il faut ajouter 250 000 personnes réfugiées au Tchad voisin, dans une douzaine de camps échelonnés à proximité de la frontière, mais aussi à portée des incursions des *janjawid*-s. Mais le battage médiatique et la pression de l'opinion publique internationale a cessé dès décembre 2004, pour se tourner vers un autre drame : le tsunami de l'Océan Indien, moins politique, dont des touristes occidentaux étaient victimes, et qui était illustré par de nombreuses vidéos-amateur le rendant plus tangible. Le gouvernement soudanais put alors se débarrasser de la présence gênante des ONG internationales, sous prétexte d'incompétence ou d'ingérence, et rendre inopérante la mission de l'Union Africaine (MINUAD), chargée d'empêcher les exactions contre la population. Le nettoyage ethnique contre des groupes ciblés et la répression contre les mouvements rebelles, purent ainsi se poursuivre impunément jusqu'à ce jour, en dépit de la mise sous mandat d'arrêt de la Cour Pénale Internationale du président soudanais, le "maréchal " Omer el Béchir.

Le Darfour, un sultanat prospère entre le désert et la savane

Le Darfour a le privilège d'être centré autour d'un massif volcanique dont le sommet, le *jebel Marra*, culmine à plus de 3000 m. Cela confère à ses flancs une pluviométrie plus abondante et un climat plus verdoyant qu'ailleurs à la même latitude, ainsi qu'un sol fertile traversé par de nombreux cours d'eau saisonniers. Cette région est devenue au XVI^{ème} siècle un sultanat noir islamisé, dont la prospérité reposait sur le commerce transsaharien à travers la "Piste des Quarante" (*darb el Arbain*) en direction de l'Égypte et de la Méditerranée : exportation d'esclaves et des produits de l'Afrique tropicale en direction de l'empire ottoman. Le Darfour était donc un empire centralisé, contrôlant de façon concentrique des communautés paysannes, agropastorales ou nomades réparties en groupes vassaux, depuis les agriculteurs sédentaires, cultivant en terrasses les flancs fertiles et bien arrosés des volcans, jusqu'aux grands nomades chameliers des confins désertiques, et aux éleveurs de bovins, transhumant entre la steppe et la savane au sud. La stabilité de ce système est attestée par les récits des voyageurs (Browne, 2002), la mémoire vivante de la population, et les champs en terrasses aujourd'hui recouverts par la végétation sauvage, que l'on découvre lorsque l'on gravit les pentes abruptes du volcan.

Le sultanat dirigé par des dynasties de sultans islamisés issus des peuples Keira, puis Tounjour et enfin Four, avait une capitale et une cour, une armée régulière et des fonctionnaires, des postes douaniers aux portes du désert, qui étaient les équivalents de Tombouctou, d'Agadès ou de Chinguetti plus à l'ouest du continent (Browne, 2002). La gestion des puits et des pâturages était le fait des chefs de tribus, liés entre eux par des accords immémoriaux et adaptés aux aléas climatiques et aux besoins des cultures et du bétail.

Ce sultanat a perduré jusqu'en 1916, car le Darfour enclavé et inaccessible, n'offrait aucun intérêt économique ou stratégique aux appétits européens. L'autorité coloniale britannique se contenta de fixer les ethnies et de cartographier leurs territoires, accordant à chaque groupe un "dar" où s'exerçait l'autorité d'un chef tribal. Les Britanniques, adeptes de l'"Indirect Rule" inauguré au Nigéria du Nord, se reposaient largement sur les chefs tribaux, *cheikh*-s ou *nazir*-s qu'ils intronisaient parmi leurs vassaux et leurs fidèles, au détriment de groupes moins puissants ou moins dociles, comme les tribus chamelières des confins sahariens (Grandin, N., 1982).

L'indépendance du Soudan en 1956 n'a en rien modifié ce système : le Darfour, à près de mille kilomètres de la capitale, longtemps inaccessible, n'est perçu par le pouvoir central que comme un lointain fournisseur de bovins sur pied, et de main d'œuvre agricole saisonnière. Cette migration est rapidement devenue définitive. Aujourd'hui, la population installée sur les rives du Nil Bleu et dans les grandes villes et les périmètres agricoles de l'Est, autour de Gedaref, est pour plus de la moitié originaire du Darfour (Miller C., 2005).

Au XXème siècle, déséquilibres et marginalisation

La croissance démographique du Darfour a été déclenchée par la *pax britannica* : la population passe de 300 000 habitants au début du XXème siècle à 3 millions en 1970. Les dirigeants de Khartoum n'avaient aucun intérêt à investir dans le développement économique et social de cette lointaine province qui fournissait une main d'œuvre travailleuse et bon marché à leurs propres exploitations.

Hormis la construction d'une voie ferrée en direction de la ville de Nyala, capitale économique de la région, en 1961, aucun effort de développement d'infrastructures et des services ne fut effectué. La paysannerie a donc tenté de faire face à cette hausse de la population par l'extension des terres cultivées jusqu'aux lisières du désert, par la réduction des jachères et des réserves de soudure. Mais celle-ci n'a pu se faire qu'en réduisant les parcours et les pâturages des éleveurs nomades ou transhumants, eux-mêmes contraints de multiplier les têtes de bétail pour survivre.

Le phénomène lié non pas tant aux irrégularités climatiques qu'à la négligence des pouvoirs publics n'est en rien propre au Darfour, puisqu'il a été observé dans l'ensemble du Sahel depuis la fin des années 60 : c'est ainsi que sont survenues les famines de 1973-74, puis celles de 1984-85, face à laquelle l'absence de réaction de la part de Khartoum provoqua la chute du maréchal Nimeiri en avril 1985.

L'intervention humanitaire : bilan et responsabilités

1) Des projets de développement agricole en manque d'ancrage local

Dès les années 70, des agences internationales émanant de l'ONU ou de la Communauté Européenne, comme le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), une agence de la FAO ou des consultants comme Hunting Technical Services avaient engagé des études en vue de projets de développement agricole dans le Jebel Marra (Pantuliano, 2007). Aucun de ces projets ne vit le jour, faute de volonté politique : le régime du maréchal Nimeiri, choyé par les États-Unis, qui voyaient en lui un rempart contre la Libye de Mouammar Kadhafi et l'Éthiopie de Mengistu, alliées de l'URSS, ne se sentait pas menacé.

Les seuls efforts notables furent le fait de la coopération avec le Land de Basse-Saxe, en RFA, d'où était originaire l'épouse allemande, mais très ancrée localement, du premier gouverneur du Darfour natif de la province, Ahmed Direije : cette coopération réalisa la première route goudronnée de la région, reliant Nyala aux contreforts du jebel Marra, et toutes sortes d'activités micro-locales (Bakhit, A.H., Ibrahim, F. et Rheingans, F. 1987) .

Cet exemple montre qu'un projet de développement économique et social ne peut être mené à bien sans impulsion et implication politiques locales : il n'a pu se réaliser que grâce à une fenêtre d'opportunité où le régime de Nimeiri, affaibli, a dû ménager les représentants de la province.

2) La question foncière à l'origine du conflit

L'accès à la terre et aux ressources en eau est au coeur des relations entre groupes nomades et entre ceux-ci et les groupes sédentaires ou semi-nomades du Soudan central. Cet accès était régi par des lois issues de la *shari'a* (la propriété est liée à la mise en valeur), par l'attribution de droits d'usage accordé par les cheikhs ou le sultan, et par les accords locaux, tenant compte des besoins de chaque clan ou famille et de la nécessité de pallier les irrégularités du climat. Mais la colonisation britannique a cherché à fixer ces droits par des enregistrements écrits, favorisant l'émergence de grands propriétaires absentéistes au détriment des communautés agro-pastorales. Cette orientation "moderniste" fut accentuée après le coup d'état "nationaliste" et socialisant de Jaafar Nimeiry en

1969 : l'Unregistered Land Act de 1970 décrétait que toutes les terres non enregistrées relevaient de la propriété éminente de l'Etat ; il fut parachevé par le "Civil Transaction Act" de 1984, qui renforçait la mainmise des groupes d'intérêt privé au sein de l'appareil d'Etat, expropriant des villages entiers, réduits à la condition d'ouvriers agricoles précarisés, à rejoindre les marges des grandes villes ou les rangs de la rébellion du SPLM (Niblock T., 1987).

La question foncière se pose dans des termes spécifiques au Darfour. Le sultan y disposait de droits d'attribution de terres à des groupes tribaux ou à des familles qui en exprimaient la demande. Ces hawakir, sing. hakoura) au bénéfice de nouveaux venus, ou destinés à gérer les variations des rapports entre les groupes installés étaient revus à des intervalles réguliers, de manière à faire face aux besoins de chaque communauté. Mais ils ont été figés par la suppression du sultanat, ce qui a conduit à des situations inéquitables, génératrices de contestations et de violences. Or la gestion des conflits est devenue ingérable par les modes de règlement traditionnels (compensation des dommages) : les Anciens, dépositaires de la mémoire et de la sagesse ont disparu dans les combats et les massacres, le niveau des dommages subis est devenu démesuré, à la suite de la prolifération des armes automatiques et de la violence déchaînée par les jeunes, sous l'emprise de la drogue, de l'alcool et de l'exemple donné par les forces régulières (viols, tortures et pillages).

Cette justice au niveau local ne peut d'ailleurs se concevoir que si l'Etat et ses représentants civils ou militaires ne s'y opposent pas. Or l'Etat soudanais a choisi de mobiliser des groupes nomades périphériques et marginalisés contre les communautés agro-pastorales sédentaires, en leur offrant l'occasion de s'approprier richesses et pâturages fertiles, sans souci du coût humain ni des conséquences à long terme. La question foncière est donc réglée par le massacre ou l'expulsion vers les camps de déplacés des villages convoités. Quinze ans après le déclenchement de ces massacres à grande échelle, aucun déplacé n'a pu regagner ses foyers, faute de rétablissement de la sécurité, mais aucune colonisation par les pillards nomades n'a été effectuée : manque d'intérêt ou de compétence pour la culture de la terre, attrait des pillages et des salaires versés par la Sécurité d'Etat à ses sbires, ou encore attrait de la ruée vers l'or découvert depuis une décennie au Darfour nord ?

3) Des espoirs de développement au pillage des ressources

Au nord, sur les marges désertiques, se déroule une véritable ruée vers l'or, avec des milliers d'orpailleurs venus des pays avoisinants, sous la coupe de mafias et de groupes armés liés au régime de Khartoum. Le Soudan est ainsi devenu en quelques années un des principaux producteurs africains du métal jaune, ce qui renforce la détermination de Khartoum à rejeter toute concession aux revendications de la population.

D'autre part, le remodelage des polarités socio-économiques se poursuit, avec le développement dans le sud, autour de Nyala, d'activités économiques modernes, impulsées par la nouvelle bourgeoisie liée au régime : abattoirs et exportation de la viande, agriculture mécanisée spécialisée dans l'exportation de céréales et de protéagineux, et même une modeste exploitation pétrolière aux lisières du Kordofan, au sud-ouest de la région. On n'est donc plus dans un conflit entre sédentaires et nomades, ou entre groupes privilégiés ou marginalisés, mais dans un système d'Etat mafieux qui privilégie le développement d'une économie urbaine pillant les campagnes, sans engendrer d'amélioration des conditions de vie de la population, dont la moitié restée parquée dans des camps, où elle est retenue de force.

4) L'aide humanitaire, pis-aller ou compromission ?

Contrairement à ce que peut laisser penser le silence des media et des chancelleries, le conflit du Darfour se poursuit : les combats contre les groupes rebelles retranchés dans le massif inexpugnable

du Jebel Marra se poursuivent, et les forces déployées par le gouvernement continuent de harceler les villages accusés de soutenir la rébellion : en 2017, selon l'ONU, ce sont encore 250 000 personnes qui sont venues grossir les rangs des déplacés.

Les camps ont été progressivement privés d'aide internationale, à la fois parce que les agences de financement internationales doivent faire face à d'autres besoins sur de nouveaux terrains et parce que les permis d'opérer accordés aux ONG humanitaires leur ont progressivement été retirés, sauf à accepter des conditions qui contreviennent aux chartes de la plupart d'entre elles. Ce ne sont donc plus que des organisations islamiques liées au régime (Da'wa islamiya, Al-Bir, IARA, Al-Moaffaq...) ou des Croissants Rouges de pays du Golfe qui sont présentes dans les camps, à l'exception de quelques ONG occidentales qui ont réussi à maintenir une présence symbolique, sans possibilité d'accès aux théâtres d'opération.

Quoi qu'il en soit, les "bénéficiaires" n'ont que désillusion et rancœur à l'égard de l'aide humanitaire internationale qui ne sert que de paravent à l'absence d'intervention politique ou militaire qui leur eût permis de retrouver leurs foyers. Et l'organisation des camps - qui comptent parfois plus de 100 000 habitants -, est assurée par des collectifs qui développent des capacités endogènes de résistance et de survie.

L'aide humanitaire qui s'est déversée sur la population durant la première phase de la guerre a en effet eu plusieurs effets : le premier a été de consolider le régime de Khartoum, en lui donnant une apparence de neutralité et en lui fournissant des moyens financiers considérables ; le second a été de faire bénéficier la population d'un ensemble de services et de biens inconnus jusqu'alors : soins médicaux, alimentation, accès à l'eau potable et à l'électricité, ouverture sur le monde de la technologie moderne. Mais ce bienfait a en même temps été une malédiction, puisqu'elle a rendu le retour aux conditions de vie antérieures impossible : le luxe matériel, tout relatif soit-il est devenu une nécessité, en particulier pour les femmes qui l'ont vécu comme une libération des corvées d'eau et des autres servitudes qui sont leur lot.

En concentrant leur aide sur des camps assignés par les autorités (et par facilité), les ONG et leurs bailleurs de fonds, c'est-à-dire les agences de l'ONU, de l'Union Européenne et des États-Unis, ont ainsi livré la population aux autorités et ont contribué à leur déracinement et à leur dépossession.

C'est pourtant à cette apparence de retour à l'ordre que l'ONU et l'Union Africaine se sont référées en 2017 pour retirer leurs forces d'interposition ; un départ souhaité depuis longtemps avec insistance par Khartoum. Bien que l'incompétence, la concussion et la collusion avec les autorités locales des responsables de cette force africaine multilatérale soit patente, ce retrait pour raisons d'économies budgétaires laisse sans solution un problème né du déni de développement d'infrastructures et de services de l'Etat, d'une croissance démographique incontrôlée qui en est le résultat plus que la cause, beaucoup plus que d'irrégularités du climat dont la mention ne fait que masquer les responsabilités humaines (Lavergne, 2010).

La crise du Darfour, comme celles qui frappent le Sahel à des degrés et des titres divers, est donc bien une crise politique interne, engendrée par les héritages de la colonisation. L'absence de solution imposée par la "communauté internationale" ne laisse à la jeunesse de ces territoires sacrifiés que l'option de chercher ailleurs, et jusqu'en Europe, les moyens de sa survie. Force est donc de constater que les migrations massives qui touchent l'Europe ne sont que la conséquence d'aveuglements et d'inconséquences coupables à l'échelle internationale, et ne seront jugulées que par une véritable prise en compte des besoins et des potentialités des régions d'origine.

Bibliographie

Bakhit A/Hamid, Ibrahim Fouad et Rheingans Frauke : « Small Industries in Darfur - Sudan - », Hanovre-Khartoum, 1987, 121 pages, dact. ;

Browne, William G. : "Nouveau voyage dans la Haute et la Basse-Egypte, la Syrie et le Darfour", coll. Itinera, éd. Infolio, Gollion, 2002 (trad. originale J. Castera, Paris, 1800) ;

de Waal, Alex : « Famine that kills, Darfur, Sudan », Oxford University Press, 1989, 2^{éd.} révisée 2005, 255 pages ;

Flint, Julie et de Waal, Alex : « Darfour. A new History of a long War », Zed Books, Londres/New York, 2^{ème} éd. 2009

Cockett, Richard : « Sudan. Darfur and the Failure of an African State », Yale University Press, New Haven/Londres, 2010, 300 pages ;

Grandin, Nicole : Le Soudan nilotique et l'administration britannique (1898-1956), E.J. Brill, Leyde, 340 pages ;

Hari, Daoud : « Dans l'enfer du Darfour », Flammarion, 2008, 294 pages ;

Hassan, Salah M. et Ray, Carina E. : « Darfur and the Crisis of Governance in Sudan. A critical Reader », Cornell University Press, Ithaca/NY, 2009 ;

JMRDP : Darfur Agriculture from self-reliant to economic cash crops production at Jebel Marra Rural Development Project - Central Darfur State - Sudan
<http://www.ijramr.com/sites/default/files/issues-pdf/526.pdf>

Korinman, Michel (dir.) : « Pourquoi on meurt au Darfour », Outre terre, n° 20, Erès/OGENI, 2008, 477 pages ;

Lavergne, Marc : « Le réchauffement climatique à l'origine de la guerre du Darfour ? La recherche scientifique menacée par le déni de la complexité », Revue Tiers-Monde n°204, octobre-décembre 2010, pages 69-88;

----- : « Darfour, une guerre villes-campagnes », Revue de Géographie de l'Est en ligne 4/2009

---- : « Darfour : un modèle pour les guerres du XXI^{ème} siècle..." , entretien avec Yves Lacoste, Hérodote n°134, 3^è tr. 2009, pages 15-37 ;

----- : « Darfour : un Munich tropical », Politique internationale n°117, automne 2007, pages 377-400 ;

----- : « Les transplantations forcées au Darfour : dernier avatar du peuplement soudanais ou nouveau mode de gestion du territoire ? », L'information géographique, vol. 71, mars 2007, pages 47-60 ;

----- : « Darfour : l'analyse géographique d'une guerre civile en milieu sahélien », Afrique contemporaine, n° 214, 2^è trim., pages 129-163 ;

Miller, C. (dir.) (2005) : « Land, Ethnicity and Political Legitimacy in Eastern Sudan », CEDEJ/DSRC, Cairo/Khartoum, 502 pages ;

Niblock T. (1987) : « Class and Power in Sudan. The dynamics of Sudanese Politics 1898-1985 »,

State of New York University Press, 370 pages ;

Pantuliano, S (2007) : The Land Question : « Sudan's Peace Nemesis », HPG Working Paper, ODI, Conflict Prevention and Peace Forum, Londres, 11 ppp, dact..

http://www.chr.up.ac.za/chr_old/indigenous/documents/Sudan/Themes/Land%20Natural%20Resources%20and%20Environment/The%20Land%20Question%20-%20Sudan's%20Peace%20Nemesis.pdf

Prunier, Gérard : Darfour, un génocide ambigu, éd. La table ronde, 2005, 263 pages ;